



## Mairie de Chaintré

### Procès-Verbal Conseil Municipal du 24 octobre 2024 - 19 heures

Convocation du 17 octobre 2024

**Présents** : Messieurs Jean-François COGNARD, Fabrice LAROCLETTE, Christophe PERRATON, Germain DESSERTINE, Jean SIMONNET

Mesdames Jacqueline BOURDON, Géraldine GRAS-COMTET, Martine FERRET, Ophélie PAQUET, Fabienne LOGEROT, Nicole MORAT, Isabelle BREUL

**Absents excusés** : Sébastien MAUREL, Hélène VESSOT pouvoir à Jacqueline BOURDON

Le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2024 a été transmis à chacun des membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil et propose la signature de la feuille d'adoption du procès-verbal et des délibérations : Le compte-rendu du 10 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Martine FERRET est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour, les points seront abordés dans un ordre différent de la convocation, les conseillers acceptent cette modification.

- **Sydesl**

Les délégués au SYDESL sont au nombre de 3 par commune, 2 titulaires et 1 suppléant.

Actuellement nous n'avons qu'un titulaire Fabrice Larochette et un suppléant Jean-François Cognard, il convient de nommer un second titulaire, Jean Simonnet propose sa candidature.

→ Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de nommer Jean Simonnet 2<sup>ème</sup> titulaire.

Fabrice Larochette a participé à une réunion de Bureau et à l'Assemblée Générale.

L'enfouissement des réseaux de la rue des Buissonnats est prévu pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025 (correspond au solde des travaux 2021). Il faudra prévoir la réfection de la route au prochain budget communal

Eclairage Public : Monsieur Cognard propose de mettre en place un « éclairage autonome », en continue le soir jusqu'à minuit et à détection de passage le reste de la nuit.

Les conseillers demandent un chiffrage avant de se décider. L'éclairage est déjà en LED avec baisse d'intensité le soir

Une demande de chiffrage sera demandée au Sydesl, à suivre

- **Maison Assistantes Maternelles:**

Monsieur le Maire a rencontré Mesdames Sangouard et Lassarat ce lundi en présence des adjoints.

Le montant de l'avant-projet sommaire des travaux, 400 000 € TTC, l'étude des aides (avec les montants à ce jour, les taux d'attributions ne sont pas bloqués et risquent de diminuer au vu du contexte actuel) montrent un reste à charge pour la commune de plus de 200 000€ auquel on doit ajouter le coût de la construction d'un hangar environ 200 000 € (et sous réserve d'accord de permis de construire en instruction pour la MAM et non déposé pour le hangar).

Soucieux des deniers communaux, qui en aucun cas devraient être impactés par ce projet privé, le loyer établi à 1 200 € mensuel a été retenu.

Celui-ci jugé inacceptable par l'association MAM, celle-ci préfère renoncer au projet.

La commune en prend acte.

« Ce n'est pas de gaieté de cœur, c'était une belle idée, un beau projet, malheureusement stopper par le contexte financier ».

Aucun travaux ne sera engagé par la commune.

- **Hangar Communal** : plus d'actualité à ce jour

- **Avis projet FOULON SOPALGLY**

La société FOULON SOPAGLY a sollicité l'autorisation environnementale relative à l'exploitation d'installation de production de jus de fruits sur le territoire de la commune de Mâcon.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, cette demande doit être soumise, dans les communes dont le territoire est, en totalité ou en partie, situé dans un rayon de 3 kilomètres du lieu d'implantation de l'établissement, à une enquête publique d'une durée d'au moins 30 jours.

Celle-ci aura lieu du jeudi 17 octobre à 9 h et s'achèvera le vendredi 22 novembre à 17 heures, Monsieur René PICCINI désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations orales du public à la mairie de Mâcon.

Dès l'ouverture de l'enquête, les conseils municipaux des mairies concernées et le conseil communautaire devront formuler leur avis sur le projet.

→ Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable.

- **Dérogation repos dominical 2025**

Plusieurs magasins situés sur la zone commerciale nous ont demandé une dérogation pour l'ouverture de leur magasin plus de 5 dimanches dans l'année (les Dimanches 12 janvier, 20 avril, 29 juin, 31 août, 7 septembre, les 16, 23 et 30 novembre, les 7,14,21 et 28 décembre 2025)

→ Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les dates proposées.

Un Arrêté sera pris par la commune après avis de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

- **Décision de Reprise de Concessions Non-Renouvelées**

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur la reprise par la commune des concessions dont le renouvellement n'a pas été effectué dans les deux après l'échéance normale ;

Vu la notification de reprise de concession adressée aux concessionnaires desdites concessions dans les conditions prévues par l'article L223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

→ Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service de nouvelles inhumations la concession sous-indiquée non-renouvelée

N/Concess	N°Emplacement	Durée	Date début	Concessionnaire
282	A056	30 ans	22 mars 1992	Mme TREILHOU Denise

- **Divers**

- **Chemin des Cadots** : Jean Simonnet

Les travaux qui étaient prévus en octobre sont reportés et devrait débuter le 4 novembre prochain.

Les pictogrammes au sol seront réalisés par MBA à la fin des travaux.

○ **Bulletin :**

- les articles ont été demandés pour le 01/11/2024 => une relance a été faite la semaine dernière
- la couverture : la Commission a opté pour la couverture bleue avec losanges noirs, la page de couverture sera la même que celle du bloc d'écriture qui a été créé.
- la carte de vœux sera intégrée aux pages du bulletin

○ **Décoration de la commune pour les fêtes de Noël**

Les agents techniques fabriquent, avec brio, des sapins et des sujets en bois, ceux-ci remplaceront les sapins naturels qui sont installés les années antérieures. Des bénévoles viendront aider à la peinture de ceux-ci.

○ **Centre équestre** Isabelle Breul

Le planning annuel des activités du Centre sera transmis à la mairie en novembre

Feux tricolores : dysfonctionnement important. Le centre équestre a déjà signalé ce problème plusieurs fois à la mairie de Mâcon. Ce dysfonctionnement engendre des problèmes de sécurité pour les cavaliers et la circulation routière.

La Mairie va également faire le nécessaire auprès des services de la ville de Mâcon.

Haie voie cyclable : la haie appartient à la ville de Mâcon et présente régulièrement des ronces qui « débordent » sur la voie cyclable, à signaler aux services compétents.

○ **Visite Coëx :**

La visite a été annulée suite à un décès au sein des coëxiens. Décès également de Madame Comte, épouse de la personne qui nous a offert le cadran solaire.

Monsieur Cognard rend hommage à Dominique Cornin, viticulteur et ancien conseiller, décédé également la même semaine, le 12 octobre.

○ **Exposition Cantriacca :**

35<sup>ème</sup> Salon des Arts du 31 octobre au 4 novembre, vernissage le 31 octobre à 18 heures 30.

L'exposition accueille 50 artistes (peintres et sculptrice grés)

L'école participe à l'exposition par le biais de dessins peintures des enfants sur le thème « La Grande Vague » de Katsushika Hokusai.

○ **11 Novembre :**

Cérémonie au Monument aux Morts à 11 heures 30, au cimetière à 11 heures 15 pour les conseillers

○ **Vendanges de l'Humour :**

Samedi 16 novembre 20h30 Spectacle Salle des Fêtes Chaintré « Les Jumeaux »

○ **Vœux du Maire** : dimanche 5 janvier à 11 heures

○ **Vigne en Fleur** : remerciements pour le soutien financier et matériel de la commune pour la manifestation du 14 juillet dernier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15

Le Maire,

**Jean-François COGNARD**



**Dates prochaines réunions :**

Réunion des adjoints : 29 novembre – 18h

Prochain Conseil : 5 décembre – 19h